



**HAL**  
open science

# De l'analyse en grille à la modélisation des entassements

Sylvain Kahane

► **To cite this version:**

Sylvain Kahane. De l'analyse en grille à la modélisation des entassements. Sandrine Caddéo; Marie-Noëlle Roubaud.; Magali Rouquier; Frédéric Sabio. Accueil Qui sommes nous Le catalogue Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM) Presses Universitaires de Provence (PUP) Commander Publier Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM) Presses Universitaires de Provence (PUP) Contact Où nous trouver Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste, Presses Universitaires de Provence, 2012, 9782853998208. hal-02292336

**HAL Id: hal-02292336**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02292336>**

Submitted on 19 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De l'analyse en grille à la modélisation des entassements

Sylvain Kahane (Modyco, Université Paris Ouest)

## Résumé

Nous souhaitons, dans cet article, montrer de quelle façon ce qui était à l'origine un mode de visualisation des transcriptions orales s'est avéré un objet théorique de première importance. Nous allons plus précisément montrer comment le traitement des entassements dans l'analyse en grille suggère une modélisation syntaxique originale, plus riche que les modélisations habituelles sous forme d'arbres de constituants ou d'arbres de dépendance.

## Introduction

Je souhaite dans cet article rendre hommage à Claire Blanche-Benveniste et à ceux qui ont travaillé avec elle sur la syntaxe du français parlé en montrant que l'analyse en grille est bien plus qu'un moyen de comprendre et de décrire les productions orales spontanées. Même si Claire Blanche-Benveniste est toujours restée très prudente en ce qui concerne les implications au niveau théorique de ses travaux et plus encore en ce qui concerne les modèles formels et leur inadéquation à traiter un certain nombre de phénomènes courants à l'oral, sa contribution dans ces domaines n'en est pas moins importante.

L'analyse en grille est née à la fin des années 70 à Aix autour de Claire Blanche-Benveniste. Comme l'indique le résumé de l'article de Blanche-Benveniste *et al.* paru en 1979 dans le numéro 2 de la *Revue Sur le Français Parlé*, il s'agissait au départ de proposer un mode de visualisation des transcriptions orales :

« Une fois les enregistrements de français parlé transcrits, linéairement et sans ponctuation, une présentation reste à trouver pour les rendre lisibles. Les grilles sont un procédé de présentation visuelle qui tient compte des spécialités du texte oral. » (Blanche-Benveniste et al. 1979, résumé)

D'un point de vue formel, l'analyse en grille est une représentation bidimensionnelle : la dimension horizontale est utilisée pour le déroulement syntagmatique du texte, tandis que la dimension verticale permet d'aligner les éléments en relation paradigmatique et occupant la même position syntaxique :

« Certaines répétitions se manifestent comme des énumérations, toutes également situées dans la même position syntaxique. Nous pouvons les représenter à la verticale, comme une liste paradigmatique. » (Blanche-Benveniste 2005)

Voici une transcription d'une conférence de Lacan présentée selon ces conventions :

- (1) un certain ordre de dissociation  
de division est introduit par la linguistique  
(Blanche-Benveniste 2005)

Cette représentation indique simplement que les syntagmes *de dissociation* et *de division* occupent la même position syntaxique, sans distinguer s'il s'agit d'une coordination, d'une reformulation ou d'une apposition. Il est considéré que quelle que soit l'interprétation à donner à la combinaison de ces deux éléments, il s'agit avant tout d'un même procédé syntaxique *d'entassement paradigmatique*. Claire Blanche-Benveniste parle le plus souvent de *liste paradigmatique*, mais nous garderons le terme d'entassement, qu'elle utilise également et qui ne présuppose pas la contiguïté des éléments entassés.

L'analyse en grille a permis de mettre en avant l'importance des entassements paradigmatiques dans la production orale spontanée, en raison notamment de la possibilité qu'ils offrent au locuteur d'ajuster sa formulation :

« Une observation attentive [des productions orales] permet de voir comment nous procédons, quelles unités nous utilisons pour faire avancer nos discours, quelles tenues en mémoire nous avons, à la fois pour les morceaux déjà énoncés et pour ceux que nous projetons d'énoncer. On peut ainsi observer comment se fait la mise au point des syntagmes, la recherche des « bonnes dénominations », et le travail constant d'évaluation que nous faisons sur nos propres discours. [...] Nous avançons dans notre production de discours en utilisant à la fois un axe de déroulement syntagmatique et un axe paradigmatique. » (Blanche-Benveniste 1990)

## Les limites formelles de l'analyse en grille

L'analyse en grille n'a pas l'ambition d'être une représentation formelle. Il s'agit avant tout d'une grille d'analyse permettant de dégager un certain nombre de dispositifs syntaxiques. Il y a néanmoins une certaine « sémantique » associée aux conventions de représentation : l'alignement vertical sert à indiquer l'occupation d'une même position syntaxique. Considérons l'exemple suivant, restitué avec les alignements originaux :

- (2)    ça donnait un petit goût des condamnations où    le détenu  
   pas le détenu  
   mais le condamné est condamné à autre chose

(Blanche-Benveniste 1990:26)

On voit dans cet exemple l'alignement des éléments lexicaux *le détenu* avec *le détenu* et par ailleurs *pas* avec *mais*. C'est à ces deux derniers éléments que nous souhaitons nous intéresser. Ils jouent tout deux un rôle dans la constitution de l'entassement, mais pas le même, comme cela est bien décrit dans la thèse de Ndiaye (1989:72sv) dirigée par Claire Blanche-Benveniste. Pour commencer, ils peuvent cooccurrer :

- (3)    a. Total est coupable **mais pas** responsable  
          b. \*Total est **mais** responsable  
          c. Total est **pas** responsable

Le premier élément — *mais* — est un pur *joncteur*. Son seul rôle syntaxique est de lier les deux éléments entassés : *coupable* et *responsable*. Il possède bien sûr une sémantique particulière (un sens adversatif), mais du point de vue syntaxique son seul rôle est à

l'intérieur de l'entassement<sup>1</sup>. Comme le montre (3)b, il est impossible d'utiliser *mais* s'il n'y pas au moins deux éléments entassés et il en est de même pour les autres joncteurs (notamment *et* et *ou*). Le fonctionnement du deuxième élément — *pas* — est différent : il s'agit d'un *adverbe paradigmatissant* (Nølke 1983, Ndiaye 1989, Masini & Pietrandrea 2010). Un tel adverbe peut apparaître sans qu'il y ait formellement un entassement paradigmatique (cf. (3)c), mais il s'attache à une position syntaxique et ouvre un paradigme potentiel d'autres valeurs : lorsque *pas* s'adjoint à *responsable*, il élimine cette valeur du paradigme des valeurs possibles, ce qui revient à ouvrir un paradigme de valeurs susceptibles de venir instancier la position syntaxique et s'y entasser.

Sans aller plus loin, on voit que l'analyse en grille suggère l'existence de différents alignements dans un entassement paradigmatique. Pour notre part nous retiendrons trois positions syntaxiques dans chaque *couche* de l'entassement :

- le marqueur d'entassement en première position ;
- l'adverbe paradigmatissant en deuxième position<sup>2</sup> ;
- le conjoint, qui est le syntagme occupant la position proprement dite.

Marqueur d'entassements et adverbes paradigmatiques sont optionnels. Dans l'analyse en grille, les couches sont placées les unes sous les autres. Nous suggérons d'aligner séparément les trois positions :

(4)    ça donnait un petit goût des condamnations où                    le détenu  
    pas    le détenu  
    mais    le condamné est condamné à autre chose

Les positions pour les joncteurs et les adverbes paradigmatissants peuvent rester vides.

L'autre chose que n'explique pas la représentation en grille est la frontière droite des entassements :

(5)    une route qui témoigne d'une        certaine  
    d'une        bonne  
    d'une très bonne    conduite (Giroud, Blanche-Benveniste 2010)

On peut fort bien considérer qu'il n'est pas pertinent d'indiquer la frontière droite d'un entassement. Ce choix est fait par Heeman et al. (2006) dans leur modélisation de disfluences chez des locuteurs bègues. Ils proposent de ne noter que le *point d'interruption*, c'est-à-dire le point où le locuteur s'interrompt, et le *point de retour*, c'est-à-dire la position à partir de laquelle il redémarre.

---

<sup>1</sup>    On peut citer Ndiaye (1989:89) : « Le joncteur de liste porte sur la relation entre les éléments mis en liste. Ce qui fait que là où il n'y a pas de liste, on ne peut parler de joncteur de liste. »

<sup>2</sup>    Comme l'a remarqué Ndiaye (1989), les adverbes paradigmatissants peuvent être déplacé après le conjoint, ce qui est même un test possible pour les distinguer des joncteurs. Les corpus montrent néanmoins une très nette prédominance de l'antéposition.

- (6) a. une route qui témoigne d'une certaine | d'une bonne | d'une très bonne conduite  
 b. une route qui témoigne { d'une certaine | d'une bonne | d'une très bonne conduite

En (6)b, le point de retour est noté par une accolade ouvrante { et le point d'interruption par un barre verticale |. En (6)a, nous reproduisons les conventions de Heeman et al. (2006) qui, bien qu'équivalente à celle de (6)b, mettent en évidence l'idée de retour à une position antérieure.

L'autre possibilité est de considérer que la frontière droite est pertinente. On peut le faire en ajoutant une accolade fermante }. Ceci met en évidence que *conduite*, bien que syntagmatiquement rattaché à la dernière couche de l'entassement vient saturer l'ensemble des couches de l'entassement. Une représentation équivalente consiste à matérialiser par une barre horizontale l'extension exacte de l'entassement (Gerdes & Kahane 2009).

- (7) a. une route qui témoigne { d'une certaine | d'une bonne | d'une très bonne } conduite  
 b. une route qui témoigne d'une certaine  
d'une bonne  
d'une très bonne conduite

Une fois indiqués les joncteurs et l'extension des couches (c'est-à-dire la frontière droite), on peut remarquer que l'on peut parcourir une analyse en grille et en extraire des chemins. Considérons l'exemple (8) et son analyse en grille en (9).

- (8) on imaginait à travers la brume on imaginait encore des des bunkers des de tout ce qui avait pu faire le rideau de fer qui avait été supprimé très rapidement mais sans en enlever toutes les infrastructures (Blanche-Benveniste 1990)

- (9) on imaginait à travers la brume  
on imaginait encore des  
des bunkers  
des  
de &  
 tout ce qui avait pu faire le rideau de fer  
qui avait été supprimé très rapidement  
*mais sans en enlever ...*

En choisissant dans chaque entassement une couche (ce qui revient à se déplacer toujours de gauche à droite en changeant éventuellement de ligne à chaque début d'entassement), on crée un *chemin* contenant uniquement des relations syntagmatiques : *on imaginait à travers la brume encore des bunkers, on imaginait tout ce qui avait été supprimé sans en enlever toutes les infrastructures, ...* Seuls les joncteurs (comme *mais*) doivent être sautés. On voit que bien que (8) paraissent à première vue assez erratique, il n'existe qu'une situation d'inachèvement, notée par & (après *des de* aucun nom n'arrive).

## Définition de l'entassement

Si nous avons déjà donné plusieurs exemples d'entassements, nous n'avons pas encore donné de définition formelle de cette notion. La définition de l'entassement est directement dépendante de la notion de rection que nous ne rappellerons pas ici. La notion de rection est élaborée dans les travaux de Claire Blanche-Benveniste et de Karl

van den Eynde connue aujourd'hui sous le nom d'Approche Pronominale. Les relations de rection peuvent être représentée par des dépendances entre mots (cf. Tesnière 1959, Mel'čuk 1988, Gerdes & Kahane 2011 pour des définitions de la structure de dépendance). Dire qu'un syntagme est régi, c'est dire qu'il occupe une *position syntaxique* dépendante de son gouverneur. Il y a entassement dès qu'un syntagme vient occuper la même position syntaxique qu'un autre syntagme :

Y s'entasse sur X si Y suit X et Y vient occuper la même position syntaxique que X.

Une première remarque s'impose : deux syntagmes X et Y qui s'entassent sont à la fois en relation syntagmatique et paradigmaticque. A partir du moment où ils se combinent l'un à l'autre, ils sont dans une relation syntagmatique. Mais cette combinaison est particulière, puisqu'elle induit une relation paradigmaticque.

Je ne sais pas si elle l'a écrit quelque part, mais je me souviens d'une discussion avec Claire Blanche-Benveniste sur l'opposition syntagmatique-paradigmaticque. Elle m'avait dit quelque chose qui m'a marqué concernant la définition des liens paradigmaticques chez Saussure (qui ne parlait d'ailleurs pas de liens paradigmaticques, mais de liens associatifs). Chez Saussure, les liens paradigmaticques sont présentés comme des liens *in absentia*, alors que les liens syntagmatiques sont les liens *in praesentia*. Or les listes paradigmaticques sont nombreuses dans les productions langagières (pas seulement orales) et les liens paradigmaticques peuvent aussi être des liens *in praesentia*. Sans remettre en cause l'opposition entre syntagmatique et paradigmaticque et leur modélisation par deux dimensions perpendiculaires (à la façon de l'analyse en grille), cette remarque insiste sur le fait que les liens paradigmaticques au sein des entassements sont aussi des liens syntagmatiques et que les différentes couches se combinent entre elles. On peut même aller plus loin encore en disant que la deuxième couche d'un entassement se combine avant tout avec la première couche de l'entassement et que c'est par cette combinaison qu'elle hérite des relations qu'entretient la première couche avec le contexte gauche. Inversement, c'est la dernière couche de l'entassement qui se combine avec le contexte droit et c'est par son intermédiaire que les autres couches de l'entassement vont hériter de relations avec le contexte droit. Les liens paradigmaticques occupent donc une position centrale dans la structure syntaxique, car c'est par eux que transitent l'ensemble des relations syntagmatiques qui lient la pile à son contexte.

Avant de voir quelles conséquences a notre définition de l'entassement sur sa modélisation, nous allons préciser ce qu'est ou n'est pas un entassement.

Comme l'a plusieurs fois répété Claire Blanche-Benveniste, la notion d'entassement paradigmaticque couvrent aussi bien les reformulations que les coordinations<sup>3</sup>.

« W. Levelt (1983) tirait [de son étude] la conclusion que les corrections d'erreurs prenaient la forme des coordinations. Je crois qu'on peut aller plus loin et estimer que les coordinations ne sont que des effets particuliers du grand procédé de listing, qui couvre aussi bien ces corrections d'erreurs que la

---

<sup>3</sup> Citons également le résumé de thèse de Ndiaye (1989) encore plus explicite : « La notion de "liste" permet d'unifier l'analyse de la coordination avec celle de la répétition-hésitation, de certaines appositions, de l'asyndète. »

recherche du mot approprié, ou des effets rhétoriques assez variés.» (Blanche-Benveniste 1990)

Le dernier article sur lequel elle a travaillé était encore consacré à la notion de liste et commence par ces mots :

« Faut-il distinguer radicalement les énumérations de termes qui sont de l'ordre de la coordination et celles qui seraient de l'ordre du changement de désignation ? » (Blanche-Benveniste, manuscrit non publié)

Affirmer que coordination et reformulation relèvent d'un même phénomène plus général n'est pas rien. Cela brise notamment la frontière traditionnelle entre compétence et performance. Si la recherche de la bonne désignation par ajustements successifs (*euh à Poitiers nous a~ nous sommes vingt-deux permanents hein vingt-deux agents per~ vingt-deux fonctionnaires permanents*, Blanche-Benveniste 1990) relève a priori de la performance, on voit que le même procédé d'entassement paradigmatique peut être utilisé de manière parfaitement maîtrisé dans le cadre d'une coordination, et donc fait partie intégrante de la compétence d'un locuteur.

A côté des reformulations et des coordinations, il existe en fait une panoplie assez large de constructions qui relèvent de l'entassement :

- *l'intensification* peut être obtenue par répétition d'un même segment :
- (10) le la le la la grosse recette de Sarah, tu vois, c'était de de faire **des exercices, des exercices, des exercices** par exemple, tu vois, pour un point de grammaire (Valibel)
- (11) c'est réexpliquer, mais **tout le temps, tout le temps, tout le temps**, et et et alors euh leur demander, tu vois, qu'ils te rappellent euh certains points, certaines règles, etcetera, quoi (Valibel)
- la *correction* et la *demande de confirmation* sont des entassements sur plusieurs tours de paroles :
- (12) L1 : et il donne à **Gaga**  
L2 : **à Gago**, effectivement  
L1: **Gago**, pardon  
L2: **Gago** qui est contré qui est contré  
(commentaires de foot, Rhapsodie)
- (13) L1: ils avaient honte par rapport **aux Marseillais**  
L2: **aux Marseillais ?**  
L1: parce qu'ils parlaient pas le même provençal qu'eux (corpus Debaisieux)
- *l'instanciation* est un lien paradigmatique qui peut avoir lieu à distance. Il existe par exemple des *effets* dit *deux-points* où un locuteur produit d'abord une proposition avec un groupe indéfini, puis un groupe seul pour l'instancier :
- (14) vous avez donné **quelque chose de plus** à la femme : **des armes de persuasions** (Giroud)
- (15) ben en fait il y a **pas mal de choses** qui rentrent en compte : **déjà euh l'ambiance du magasin** (Olive)

- les *réponses à une question partielle* sont souvent des instanciations par entassement ; au lieu de produire une proposition complète, l'interlocuteur produit simplement un syntagme qui instancie le syntagme interrogatif :

(16) L1 : **comment** il s'appelle ?

L2 : **Coluche**, je crois (= il s'appelle Coluche, je crois)

On traite généralement ce type d'énoncé comme des propositions elliptiques. Nous pensons qu'il n'y a pas plus d'ellipse ici que dans les autres phénomènes d'entassements<sup>4</sup> et que le lien paradigmatique suffit, comme dans les autres cas d'entassements, pour que le syntagme réponse hérite des liens syntagmatiques que possède le pronom interrogatif sur lequel il s'entasse.

Notons qu'il existe aussi des constructions qui s'apparentent à des entassements sans en être. Le premier cas concerne des répétitions où il n'y a pas de relation paradigmatique :

(17) la tradi, c'est bon, mais je préfère la baguette baguette

Ici la deuxième occurrence de *baguette* fonctionne comme un modifieur : une baguette *baguette* est une baguette qui est vraiment une baguette et s'oppose à baguette *tradi*.

Le deuxième cas concerne les situations où deux éléments occupent la même position syntaxique (ou tout du moins s'accroche sur le même contexte gauche), sans qu'il y ait de relation syntagmatique entre les deux éléments, puisqu'ils sont prononcés quasiment en même temps et indépendamment l'un de l'autre (aucun des deux ne présuppose l'énonciation de l'autre) :

(18) L1: ouais, c'est un fauteuil crapaud, un véritable ...

L2: et pourquoi qu'on appelle crapaud

L1: ben parce que c'est des... les gens se mettaient vraiment dans le fond **des des des** ...

L2: de l'assise là oui

L1: petits salons ou des choses comme ça et ils étaient vraiment très très ...

L2: très bas

L1: assis très bas, donc ce qui pourrait donner l'expression de d'être assis comme un crapaud (le soulignement indique les chevauchements de parole et les italiques les segments qui occupent la même position)

Comme on le voit en (18), l'absence de relation syntagmatique empêche de construire une vraie relation paradigmatique : on peut difficilement considérer que *dans le fond de l'assise* (c'est-à-dire du fauteuil) et *dans le fond des petits salons* (c'est-à-dire d'une pièce)

---

<sup>4</sup> On notera au passage que l'ellipse a souvent été invoquée dans le traitement de la coordination. L'approche logiciste de coordination de groupe nominaux comme *Pierre et Marie sont étudiants* y a vu un temps la réduction d'une coordination de propositions *Pierre est étudiant et Marie est étudiante*. Un énoncé tel que *Pierre arrivera le matin et repartira le soir* peut être modélisé comme une coordination de proposition avec ellipse du sujet dans la deuxième proposition. Les gapping coordinations (*Pierre a appelé la police et Marie les pompiers*) sont généralement traitées comme des coordination de propositions avec ellipses du verbe (Mouret 2007). Nous suggérons d'y voir plutôt des cas d'entassements parallèles (Gerdes & Kahane 2009).

entretiennent une quelconque relation sémantique. On a ici une fourche : deux terminaisons pour un même début. C'est un phénomène remarquable, propre à l'oral conversationnel et distinct de l'entassement.

## Modélisation des entassements

Rappelons qu'un modèle linguistique est un système formel capable de simuler l'activité langagière d'un locuteur et de prédire ce qui est possible et impossible dans la correspondance entre le sens qu'il veut communiquer et le texte (écrit ou oral) qu'il produit effectivement.

Nous n'allons pas présenter un modèle linguistique dans son ensemble, mais nous concentrer sur la représentation syntaxique des entassements<sup>5</sup>. Quel est le rôle d'une représentation syntaxique dans le cadre d'un modèle linguistique ? La représentation syntaxique sert d'intermédiaire de calcul dans la correspondance entre le sens et le texte. Un énoncé est donc possible seulement si on peut lui associer une représentation bien formée (Kahane 2002).

Avant de discuter de notre représentation, rappelons quelles sont les représentations proposées dans la littérature. La notion d'entassement en tant que telle n'étant généralement pas considérée<sup>6</sup>, concentrons-nous sur les représentations de la coordination. Dans le cadre des grammaires de constituants, deux analyses sont proposées. Dans la première, l'*analyse symétrique*, les conjoints sont considérés comme des co-têtes (Bloomfield 1933, Jackendoff 1977) :

(19) j'ai invité [ [Zoé]<sub>NP</sub> et [Félix]<sub>NP</sub> ]<sub>NP</sub>

Si l'on considère que la tête d'un syntagme est un élément qui contrôle la distribution du syntagme, cette analyse est parfaitement justifiée, puisque chacun des conjoints possède la distribution du groupe coordonné et joue un rôle sémantique similaire. Cette analyse rend également assez naturelle les règles d'accord (*Zoé et Félix dorment*).

L'inconvénient de cette analyse est de ne pas proposer de position syntaxique claire pour la conjonction de coordination (c'est-à-dire le joncteur) et de ne pas prendre en compte certaines asymétries, comme le fait que le joncteur peut former un syntagme avec le deuxième conjoint, mais pas avec le premier :

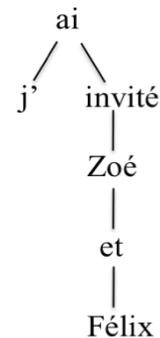
---

<sup>5</sup> La première tentative de développer une grammaire formelle prenant en compte l'entassement en tant que tel est à imputer à Marie-Laure Guénot (2006). Par contre, le modèle développé (dans le cadre des Grammaires de propriétés) ne met pas en évidence une représentation syntaxique particulière des entassements.

<sup>6</sup> On peut même aller plus loin en disant que, en dehors de la coordination, la plupart des données qui relèvent de l'entassement ne sont tout simplement pas modélisées. Dans les corpus oraux syntaxiquement annotés, les reformulations sont considérées comme des disfluences et seules la dernière couche de l'entassement est intégrée à la représentation syntaxique (Schuurman et al. 2004). L'entassement reformulatif ne reçoit donc pas de structure syntaxique.

- (20) L1: j'ai invité Zoé  
L2: et Félix ?

Dans la deuxième analyse, l'*analyse asymétrique*, le deuxième conjoint est traité comme un ajout (Steedman 1985, Borsley 2005, Mel'čuk 1988). Cette analyse peut être représentée par une structure X-barre comme en (21) ou par un arbre de dépendance comme ci-contre.



- (21) j'ai invité [ Zoé [et Félix]<sub>ConjP</sub> ]<sub>NP</sub>

L'analyse asymétrique peut être implantée en HPSG en traitant la conjonction de coordination comme une tête faible, c'est-à-dire que le syntagme [*et Félix*] est à la fois un ConjP et un NP (Mouret 2007).

Aucune des deux analyses ne permet de traiter de façon satisfaisante les coordinations avec un dépendant en commun, comme en (22)a :

- (22) a. Pierre a acheté une assiette et un plat blancs  
b. Pierre a acheté [une assiette et un plat] blancs  
c. ?? Pierre a acheté un plat et une assiette blancs  
d. Pierre a acheté une assiette [et un plat blancs]

La structure en (22)b paraît s'imposer, puisque l'adjectif *blancs* modifie en même temps *une assiette* et *un plat*. Mais en même temps, l'adjectif entretient une relation privilégiée avec le deuxième nom comme le montre le peu d'acceptabilité de (22)c, où l'adjectif accordé au masculin suit un nom féminin. À l'inverse, une structure comme (22)d, où l'adjectif ferait partie du deuxième conjoint, ne pourrait pas rendre compte de la portée large de l'adjectif. Pire encore, dans des exemples comme (23)a, relevé par Kim Gerdes, le groupe coordonné se retrouve être un groupe prépositionnel, alors que *de Pierre* est un dépendant commun aux noms et pas aux prépositions :

- (23) j'ai parlé [ [à la mère et au père] de Pierre ]

On rencontre la même insatisfaction si l'on considère les reformulations :

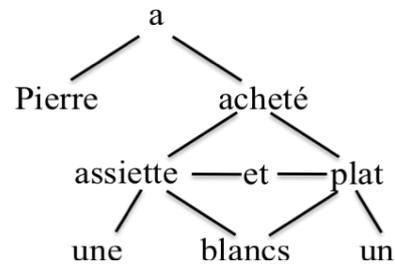
- (24) a. d'une certaine d'une bonne d'une très bonne conduite  
b. [d'une certaine d'une bonne d'une très bonne] conduite  
c. d'une certaine d'une bonne [d'une très bonne conduite]

Dans un exemple comme (24)a, on voudrait à la fois pouvoir considérer l'entassement en tant que tel comme en (24)b et le lien privilégié du nom *conduite* avec la dernière couche comme en (24)c. Or une analyse en constituants oblige à privilégier l'un ou l'autre.

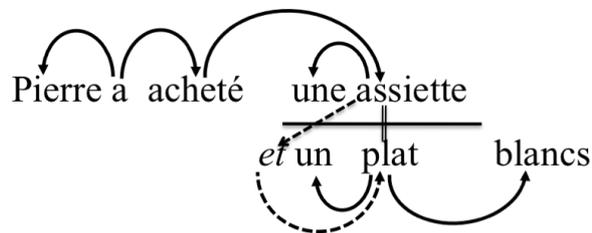
Nous allons nous diriger vers une représentation qui permet de concilier les deux types d'analyse et les différents constituants considérés. Les analyses que nous allons présenter maintenant sont bidimensionnelles, dans le sens où elles représentent les relations syntagmatiques et les relations paradigmatisques dans deux dimensions orthogonales. La plus ancienne de ces représentations est probablement celle de Tesnière :

« La jonction consiste à ajouter des nœuds de même nature. [...] Deux nœuds ne pouvant être jonctés qu'à condition d'être de même nature, et par conséquent d'appartenir au même étage structural, le nœud de jonction devra forcément être horizontal. » (Tesnière 1959)

Dans la représentation ci-contre due à Tesnière, la rection est représentée par des dépendances verticales et la jonction par des traits horizontaux. Il s'agit en fait des mêmes conventions que pour l'analyse en grille à une rotation à 90° près: le syntagmatique est dans la verticale et le paradigmatic dans l'horizontal.



Venons-en à notre représentation. Nous reprenons la disposition de l'analyse en grille qui a l'avantage de conserver l'ordre linéaire. Nous ajoutons la barre horizontale marquant l'extension des conjoints. Les dépendances représentant la rection (c'est-à-dire les liens purement syntagmatiques) sont indiquées par des flèches pleines. Le lien paradigmatic entre les deux conjoints est indiqué par un trait vertical double reliant les têtes des conjoints. On notera que contrairement à l'analyse de Tesnière *acheté* et *blancs* ne sont liés qu'à un seul conjoint, celui qui est le plus proche d'eux et avec lequel ils forment un syntagme. La relation qu'ils entretiennent avec l'autre conjoint est héritée par l'intermédiaire du lien paradigmatic. Un autre groupe de dépendances, en pointillé, lie *assiette* à *et* et *et* à *plat*. Elles se situent dans une autre dimension et *et* ne jouent aucun rôle dans la première dimension, celle des relations syntagmatiques pures.



Si l'on regarde uniquement les dépendances (flèches pleines et pointillées), on retrouve l'analyse asymétrique (c'est cette structure de dépendance que proposerait Igor Mel'čuk pour (22)a). Si l'on regarde maintenant la structure sans les flèches pointillées, mais avec le lien paradigmatic, on retrouve l'analyse symétrique. En particulier, tous les liens qui partent de l'entassement vers l'extérieur sont nécessairement des liens partagés par les conjoints, même s'ils relient d'abord un conjoint avec le contexte.

## Conclusion

La modélisation à partir des analyses en grille entraîne une remise en question et un enrichissement des analyses formelles préalables des phénomènes regroupés sous la notion d'entassements. Elle permet à la fois de prendre en compte de nouveaux phénomènes (reformulation, effet deux-points, ...), de proposer de nouvelles analyses de phénomènes connus (question-réponse) et de mettre en évidence des mécanismes communs entre des phénomènes préalablement traités séparément.

Par ailleurs, cet article illustre parfaitement la méthodologie que nous préconisons pour tout travail en modélisation. Comme le fait très bien Claire Blanche-Benveniste, il est important de ne pas aborder l'étude des données avec un formalisme et un cadre théorique préconçu : l'étude descriptive et l'analyse des données doit précéder toute tentative de modélisation et le modèle doit être élaboré en fonction des caractéristiques qui émergent des données. Nous espérons avoir réussi à montrer comment notre modélisation s'est élaborée à partir de l'analyse en grille, laquelle est née de l'observation attentive des productions des locuteurs.

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont bien sûr à Claire Blanche-Benveniste. *Le français parlé* (1990) est un des premiers ouvrages de linguistique pure que j'ai lu et il m'a profondément marqué. Mon article de 1997 sur les arbres à bulles, qui est mon deuxième article de « linguistique », aborde la modélisation de la coordination, mais ne fait pas référence à cette lecture. Il me semble évident a posteriori que la modélisation des groupes coordonnés par des bulles et le caractère bidimensionnel des arbres à bulles doivent beaucoup à la rencontre préalable avec les analyse à grille. J'ai en quelque sorte réparé cet oubli en 1998 en invitant Claire à présenter l'analyse en grille à une journée Atala sur la syntaxe de dépendance. Ce fut, je pense, notre première rencontre. Je me souviens qu'elle était très intimidée à l'idée d'avoir à s'exprimer devant une audience de « talistes » et de modélisateurs et elle m'a exprimé les mêmes inquiétudes lorsque j'ai souhaité qu'elle participe à mon jury d'habilitation en 2002, considérant qu'un travail formel comme le mien lui serait en partie inaccessible. Le point culminant de mes échanges avec Claire restera pour toujours son invitation à séjourner chez elle début juillet 2008 et la discussion intense que nous avons eu une journée durant sous son pommier, en compagnie de José, Kim et Christophe.

Mes autres remerciements vont aux participants du projet Rhapsodie démarré en 2008, à commencer par Anne Lacheret qui m'a entraîné dans cette aventure qui s'avère d'une grande richesse scientifique. Le travail de modélisation présenté ici a été en grande partie conduit avec mon complice Kim Gerdes et reprend une partie de notre publication de 2009. Ce duo s'est transformé en trio lorsque nous avons croisé avec Paola Pietrandrea nos travaux réciproques sur la typologie des entassements (le contenu d'un article à venir est déjà en place). Enfin, tous les travaux récents sur la modélisation du français parlé se nourrissent des discussions animées avec les membres du groupe syntaxe Rhapsodie, à commencer par les aixois : Christophe Benzitoun, José Deulofeu, Jeanne-Marie Debaisieux et Frédéric Sabio.

## Références

BILGER Mireille, 1982, "Contribution à l'analyse en grilles", *Recherches sur le français parlé* 4, 195-215.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, BOREL B., DEULOFEU J., DURAND J., GIACOMI A., LOUFRANI C., MEZIANE B., PAZERY N., 1979, "Des grilles pour le français parlé", *Recherches sur le français parlé*, 2, 163-205.

BLANCHE-BENVENISTE Claire et al., 1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*. CNRS, Paris.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2005, "Plusieurs écrits pour une même parole", ???

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, manuscrit non publié, "La notion de liste", 8 p.
- BORSLEY Robert D., 2005, "Against ConjP", *Lingua*, 115, 461-482.
- BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Language*, New York.
- GERDES Kim, KAHANE Sylvain, 2009, "Speaking in Piles. Paradigmatic Annotation of a Spoken French Corpus", *Proceedings of the Fifth Corpus Linguistics Conference*. Liverpool.
- GERDES Kim, KAHANE Sylvain, 2011, "Definition of dependency", *Actes de Dependency Linguistics (Depling)*, Barcelone, 10 p.
- GUENOT, Marie-Laure, 2006, "La coordination comme entassement paradigmatique : description, représentation et intégration", *Actes de TALN*, Leuven, 10 p.
- JACKENDOFF Ray S., 1977, *X' Syntax: A Study of Phrase Structure*, Linguistic Inquiry Monograph, MIT Press.
- HEEMAN P., McMILLIN A., YARUSS J. S. , 2006, "An annotation scheme for complex disfluencies", *Proc. 9th International Conference on Spoken Language Processing*, Pittsburgh.
- KAHANE Sylvain, 1997, Bubble trees and syntactic representations, in Becker & Krieger (eds), *Proc. 5th Meeting of the Mathematics of Language (MOL5)*, Saarbrücken: DFKI, 70-76.
- KAHANE Sylvain, 2002, Grammaire d'Unification Sens-texte: vers un modèle mathématique articulé de la langue, Document de synthèse, HdR, Univ. Paris 7, 82 p.
- LEVELT Willem, 1983, "Monitoring and self-repair in speech", *Cognition*, 14, 41-104.
- MEL'ČUK Igor, 1988, *Dependency Syntax: Theory and Practice*, State Univ. of New York Press, Albany.
- MOURET François, 2007, *Grammaire des constructions coordonnées. Coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- NDIAYE Modou, 1989, L'analyse syntaxique par joncteurs de liste, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille.
- NØLKE Henning, 1983, *Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*, Akademisk Forlag, Copenhague.
- MASINI Francesca, PIETRANDREA Paola, 2010, "Magari", *Cognitive Linguistics*, 21:1, 75:121.
- SCHUURMAN I., GOEDERTIER W., HOEKSTRA H., OOSTDIJK N., PIEPENBROCK R., SCHOUPPE M., 2004, "Linguistic annotation of the Spoken Dutch Corpus: If we had to do it all over again ...", *Proc. LREC*, Lisbonne, 57-60.
- STEEDMAN Mark J., 1985, "Dependency and Coordination in the Grammar of Dutch and English", *Language*, 61:3, 525-568.